

Données sur les subventions environnementales de 2023

Rapport sommaire



PHILANTHROPIE CANADIENNE
POUR L'ENVIRONNEMENT

DARO

Contenu



Présentation.....	3
Réflexions sur le processus de collecte des données de 2023.....	4
Faits saillants et observations.....	5
Prochaines étapes de cette recherche.....	6
Méthodologie.....	7
Subventions de 2023 : Analyse des données.....	12
Annexe A : Membres ayant soumis des jeux de données pour 2023...	27
Annexe B : 2023 Champs de collecte des données de 2023.....	28
Annexe C : 2023 Termes de recherche de 2023 liés aux catégories environnementales.....	31

Présentation

L'objectif de cette recherche est d'obtenir un portrait éclairé du financement environnemental au Canada.

Pour une deuxième année, Philanthropie canadienne pour l'environnement (EFC) a recueilli des données sur les subventions environnementales auprès de ses membres et d'autres bailleurs de fonds du secteur. Nous nous réjouissons de pouvoir nous appuyer sur les données recueillies l'an dernier pour mieux comprendre le paysage philanthropique environnemental. Au fil des ans, à mesure que davantage de bailleurs de fonds fourniront leurs données, nous serons en mesure de dresser un portrait de plus en plus précis et suivre l'évolution des tendances.

En 2023, EFC a demandé à ses membres de partager leurs données sur les subventions environnementales pour l'année civile 2022. En 2024, EFC a demandé à ses membres – ainsi qu'à d'autres bailleurs de fonds qui financent des projets environnementaux au Canada – de partager les données sur leurs subventions environnementales pour l'année civile 2023.

La collecte initiale des données visait à établir une base de

référence à partir des données fournies par les bailleurs de fonds, dans le but de permettre une analyse exploratoire. Pour les collectes de données de 2022 et de 2023, nous avons misé sur la flexibilité offerte aux bailleurs de fonds pour la soumission de leurs données, dans le but de dégager les grandes tendances au fil du temps plutôt que d'atteindre une précision absolue de l'information.

Cette année, nous avons ajouté de nouvelles questions et analyses afin de commencer à évaluer des éléments importants de la **philanthropie basée sur la confiance**.

La collecte des données sur les subventions de 2023 s'est déroulée de **juin 2024 jusqu'en janvier 2025**. Nous avons reçu des données de 68 organisations, pour un total de **2 779** subventions ajoutées à notre base de données. Parmi ces 68 soumissions, EFC a reçu des données issues de collectifs regroupant plusieurs bailleurs de fonds dans une même soumission. Ces bailleurs de fonds sont comptés individuellement dans le nombre total de bailleurs, mais considérés comme une seule soumission de données. Par conséquent, pour les 68 soumissions de données, il y a un total de 80 bailleurs de fonds dans l'analyse de 2023. Veuillez consulter l'Annexe A pour obtenir la liste des bailleurs de fonds qui ont contribué aux données sur les subventions de 2023.

À l'heure actuelle, les données brutes demeurent internes à EFC et à notre partenaire de recherche DARO. Ce rapport présente uniquement des données agrégées.

Réflexions sur le processus de collecte des données de 2023

Mises à jour générales

- 25 soumissions de données de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 58 %.
- 862 demandes de subventions de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 45 %.
- Les champs de collecte de données ont été divisés en champs obligatoires et facultatifs, et bon nombre de bailleurs de fonds ont répondu aux questions facultatives (voir l'Annexe B pour la liste de tous les champs de données).
- Les données soumises à l'aide du modèle de soumission d'EFC étaient généralement mieux détaillées et organisées pour notre analyse; nous avons aussi constaté moins de champs de données non remplis que l'année précédente.

Ajout de nouveaux champs de données

- Pour indiquer s'il s'agissait d'un financement propre ou de fonds réoctroyés.
- Pour les fonds réoctroyés : le nom de l'organisation qui a fourni le financement (pour éviter de compter en double ces montants dans l'analyse)
- Questions facultatives sélectionnées par les bailleurs de fonds :
 - Catégorie environnementale principale
 - Si la subvention portait sur des enjeux autochtones
 - Si la subvention exigeait la production de rapports
 - Si la subvention était affectée ou non à un programme en particulier.

Cohérence des données lors de la deuxième année

- Conversion USD en CAD :
 - Plusieurs subventions présentées en USD ont été converties en CAD à l'aide d'une moyenne des taux de change de 2022 et de 2023.
- Traduction du français vers l'anglais :
 - Lorsque nécessaire, les subventions ont été traduites du français à l'anglais à l'aide de Google Translate.

Faits saillants et observations

Montant moyen d'une subvention individuelle

Le montant moyen d'une subvention individuelle accordée par la plupart des bailleurs de fonds (23) est de 25 000 \$ à 100 000 \$. Très peu de bailleurs (3) ont déclaré des subventions moyennes de 1 M\$ et plus.

Nombre de subventions par bailleur de fonds

La plupart des bailleurs (26) ont accordé 1 à 5 subventions environnementales en 2023.

Catégories les plus financées

La Conservation est demeurée la catégorie environnementale la plus financée en 2023, tant en valeur totale des subventions accordées qu'en proportion de bailleurs de fonds y ayant consacré du financement. La catégorie environnementale ayant reçu le deuxième plus important montant total de financement était celle des Changements climatiques, suivie de l'Éducation environnementale.

Catégories les moins financées

Les catégories Pollution /matières toxiques et réduction des déchets et Autre ont été les moins financées et ont obtenu le plus faible

pourcentage de soutien des bailleurs de fonds.

La grande majorité du financement est affecté

Parmi les subventions dont les données indiquaient si le financement était affecté ou non affecté, 90 % des montants accordés concernaient un financement affecté à des programmes, tandis que 10 % du financement était non affecté.

La plupart des subventions exigent des rapports

Parmi les subventions fournissant des données sur les exigences de production de rapports, 61 % de celles-ci exigeaient des rapports, et 39 % n'en exigeaient pas.

Subventions pour des enjeux autochtones

28 % des subventions (représentant 31 % de la valeur des subventions) étaient axées sur des enjeux autochtones. Sur un total d'un peu plus de 90 M\$ en subventions pour des enjeux autochtones, 44 % appuyaient des efforts de Conservation et 31 % soutenaient des projets liés aux Changements climatiques, ce qui reflète des tendances comparables à celles de l'ensemble des subventions déclarées.



Prochaines étapes de cette recherche

Pour la suite, EFC ne procédera pas à une nouvelle collecte de données auprès des bailleurs de fonds en 2025. EFC et DARO se concentreront plutôt à fournir aux bailleurs de fonds un accès direct aux données recueillies jusqu'à présent, dans le but de mieux orienter leur travail. Les bailleurs de fonds qui nous ont soumis des jeux de données pourront demander que leurs données soient anonymisées avant le lancement du carrefour de données.

En 2026, nous recueillerons des données sur les subventions pour les années 2024 et 2025 afin de produire le prochain rapport d'analyse. Nous avons l'intention de répéter ce processus tous les deux ans.

Analyse des catégories environnementales – présentation

Pour la collecte des données de 2023, l'analyse des catégories environnementales s'appuie sur la méthodologie et l'analyse de la première année, qui se basaient sur **les titres** et **les descriptions des subventions**, l'objectif étant de comprendre les domaines d'intervention des subventions environnementales que nous avons reçues. Ces deux champs demeurent les principaux fondements de notre analyse des catégories environnementales. Nous utilisons ces champs pour déterminer les principaux termes de recherche dans la base de données et pour en tirer des observations utiles. Pour la collecte des données de 2023, nous avons ajouté de nouveaux champs au modèle de demande de données envoyé aux bailleurs, ce qui nous a permis d'affiner davantage notre analyse – notamment grâce à un champ où les bailleurs pouvaient indiquer leur catégorie environnementale.

2022 – Catégories environnementales de base et mots-clés

Au cours de la première année de collecte de données, nous avons classé les subventions selon sept catégories environnementales. Pour développer ces catégories, nous avons :

- Procédé à une exploration initiale de la base de données à l'aide de mots-clés correspondant aux principaux domaines d'intervention présumés.
- Établi une première recherche par mots-clés pour chaque catégorie, puis examiné le nombre de titres et de descriptions de subventions associés à chaque mot-clé.
- Passé en revue les titres et descriptions des subventions non repérées lors de ce processus et créé des catégories supplémentaires. Nous avons aussi passé en revue les subventions et nos mots-clés de départ, dans le but d'éliminer les mots qui étaient trop généraux, qui chevauchaient plusieurs catégories ou qui ne retournaient qu'un petit nombre de subventions dans la base de données.
- Défini des catégories environnementales et une liste de mots-clés propres à chacune de celles-ci, après avoir raffiné nos mots-clés et ajusté nos résultats à maintes reprises.
- Pour plus de détails, veuillez lire la **méthodologie complète de la [collecte de données sur les subventions de 2022](#)**.

2023 – Affinement des catégories environnementales et des mots-clés

En utilisant les mots-clés de la collecte de données de 2022, nous avons effectué une analyse initiale pour explorer chaque catégorie avec le nouveau jeu de données de 2023 et pour déterminer si les catégories et mots-clés de 2022 devaient être optimisés à la lumière de notre jeu de données élargi.

Nous avons effectué une analyse comparative entre les catégories pour déterminer si nos mots-clés continuent de générer des résultats distincts et exacts pour chaque catégorie environnementale. Nous avons également effectué une analyse comparative entre nos catégories environnementales et les domaines d'intervention soumis par les bailleurs de fonds pour leurs subventions, dans le but d'examiner les écarts entre les catégories générées par les mots-clés et celles fournies par les bailleurs.

À l'aide des titres et descriptions des subventions de 2023, ainsi que des domaines d'intervention indiqués par les bailleurs de fonds pour leurs subventions, nous avons actualisé nos catégories environnementales et optimisé les mots-clés et les termes exclus pour mieux représenter le jeu de données élargi.

Veuillez consulter l'Annexe C pour obtenir la liste complète des catégories environnementales et des termes de recherche associés à ceux-ci.

Chevauchements des catégories et révision manuelle

Pour les subventions où notre analyse initiale n'a pas permis de déterminer une catégorie principale ou a généré plusieurs catégories environnementales, nous avons effectué une révision manuelle de ce sous-ensemble de données. Grâce à cette analyse manuelle, nous avons déterminé les catégories appropriées pour ces subventions, lorsque possible. Lorsque les descriptions des subventions étaient restreintes et que le domaine d'intervention environnemental du bailleur de fonds était fourni, nous avons utilisé le domaine fourni par le bailleur de fonds pour catégoriser les subventions.

Dans les descriptions des subventions, les catégories environnementales se chevauchent parfois (par exemple, certaines subventions pour la conservation contenaient des références à l'adaptation aux changements climatiques ou à l'atténuation de ceux-ci). Malgré ces chevauchements dans la terminologie des descriptions, la plupart des subventions ont un objectif clairement défini et n'entrent pas dans plusieurs catégories. **Nous catégorisons les subventions selon le domaine principal d'intervention.** Afin de créer une recherche efficace et de bien saisir le domaine principal d'intervention, nous excluons les termes clés appartenant à d'autres catégories pour réduire le nombre de chevauchements terminologiques dans les descriptions de subventions qui pourrait entraîner une mauvaise catégorisation.

Les subventions dont les titres et descriptions ne contenaient pas suffisamment d'information pour les catégoriser, de même que celles ayant un champ d'action environnemental très large, ont été classées dans la catégorie Autre.

Méthodologie

Comparaison des données de 2022 et de 2023

En utilisant les données des subventions de 2023, nous avons affiné nos catégories environnementales, passant des sept catégories environnementales que nous avons créées pour les subventions de 2022 à six catégories environnementales avec des mots-clés plus précis. Pour comparer les données sur les subventions de 2022 et de 2023 dans le cadre de cette analyse, nous avons appliqué nos mots-clés et nos catégories environnementales optimisés aux deux jeux de données.

Catégories de 2022

- Conservation
- Changements climatiques
- Éducation à la nature
- Agriculture et alimentation
- Pollution et matières toxiques
- Réduction des déchets
- Autre

Catégories de 2023

- Conservation
- Changements climatiques
- Éducation environnementale
- Agriculture et alimentation
- Pollution, matières toxiques et réduction des déchets
- Autre

Outre les nouvelles catégories environnementales, nous avons conservé la catégorie des subventions axées sur les enjeux autochtones de l'analyse de 2022. La catégorisation autochtone constitue une couche supplémentaire qui chevauche délibérément les catégories énumérées ci-dessus.

Remarques sur les données et les graphiques

Chevauchements des lieux d'intervention

Dans la base de données, les subventions peuvent être classées selon leur zone géographique d'intervention. La base de données compte les options Internationale, Canada ainsi que les provinces et territoires canadiens. Il arrive qu'une subvention comporte plusieurs zones géographiques d'intervention, ce qui se reflète dans la valeur totale de la subvention pour chaque zone. Par exemple, si l'Alberta et le Canada sont les deux zones d'intervention définies pour une subvention, la valeur totale de celle-ci sera reflétée dans les deux zones.

**Chevauchements des catégories environnementales

Les catégories environnementales sont pour la plupart distinctes, mais quelques chevauchements existent entre elles. Cette situation s'explique par le fait que certaines subventions visent à atteindre des résultats dans plus d'un domaine d'intervention. Par exemple, une subvention visant à soutenir une aire protégée et de conservation autochtone (APCA), située dans un écosystème comptant parmi les plus grands puits de carbone au monde, pourrait être classée intentionnellement dans les catégories Conservation et Changements climatiques, la valeur totale de la subvention étant reflétée dans le montant global des subventions accordées pour chacune de ces catégories.

Financement entre bailleurs de fonds

Dans la base de données, EFC a défini comme « financement entre bailleurs de fonds » les subventions octroyées par un bailleur à un autre bailleur ayant lui-même soumis des données sur une subvention lorsque l'objectif de celle-ci était de réoctroyer ces fonds. La base de données compte 22 subventions identifiées comme étant du « financement entre bailleurs de fonds » pour un total de 7 760 250 \$. Ce montant a été exclu de notre analyse. Il représente environ 3 % de la valeur totale des subventions déclarées.

Champs de données correspondants

Tout au long de l'analyse, nous avons indiqué quels champs de données, tels que soumis par les bailleurs de fonds, ont servi à produire chaque graphique.

Subventions de 2023 : Analyse des données



\$ des subventions soumises

291,8 M\$



Nb de subventions soumises

2 779



Nb de jeux de données soumis

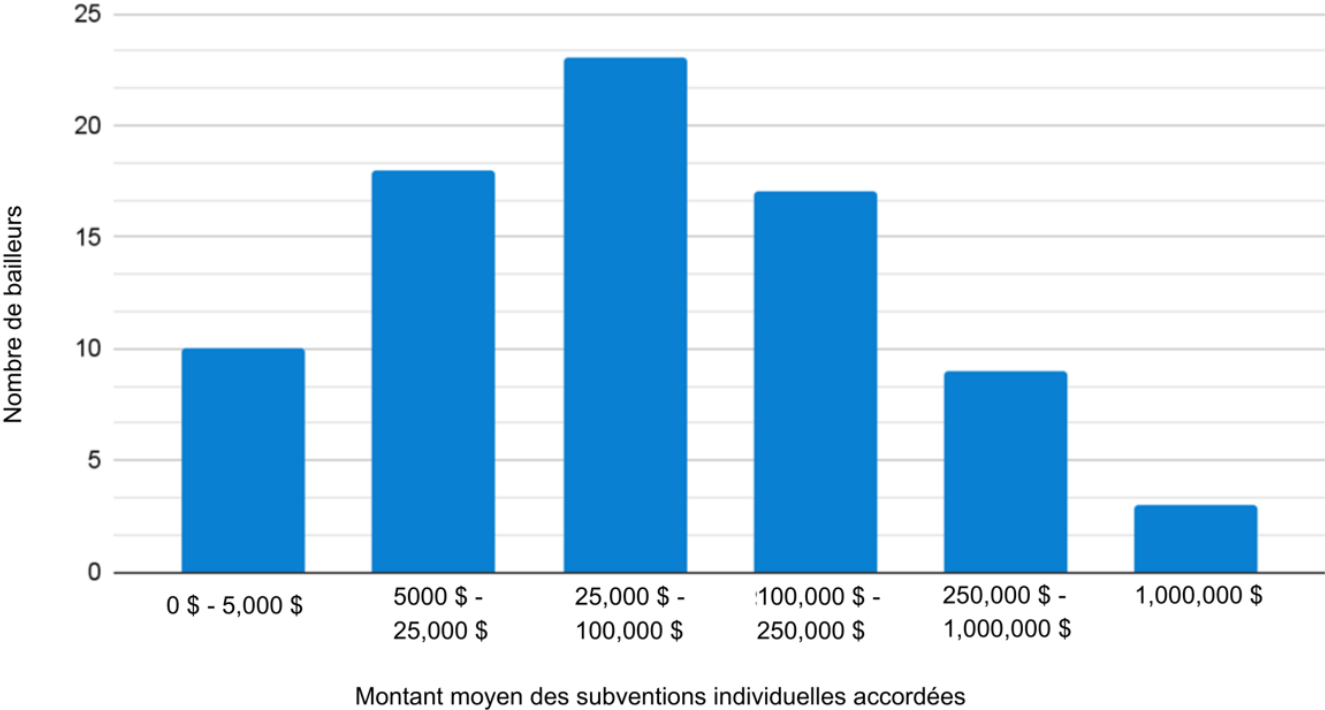
68

2022
185,4 M\$

2022
1 917

2022
43

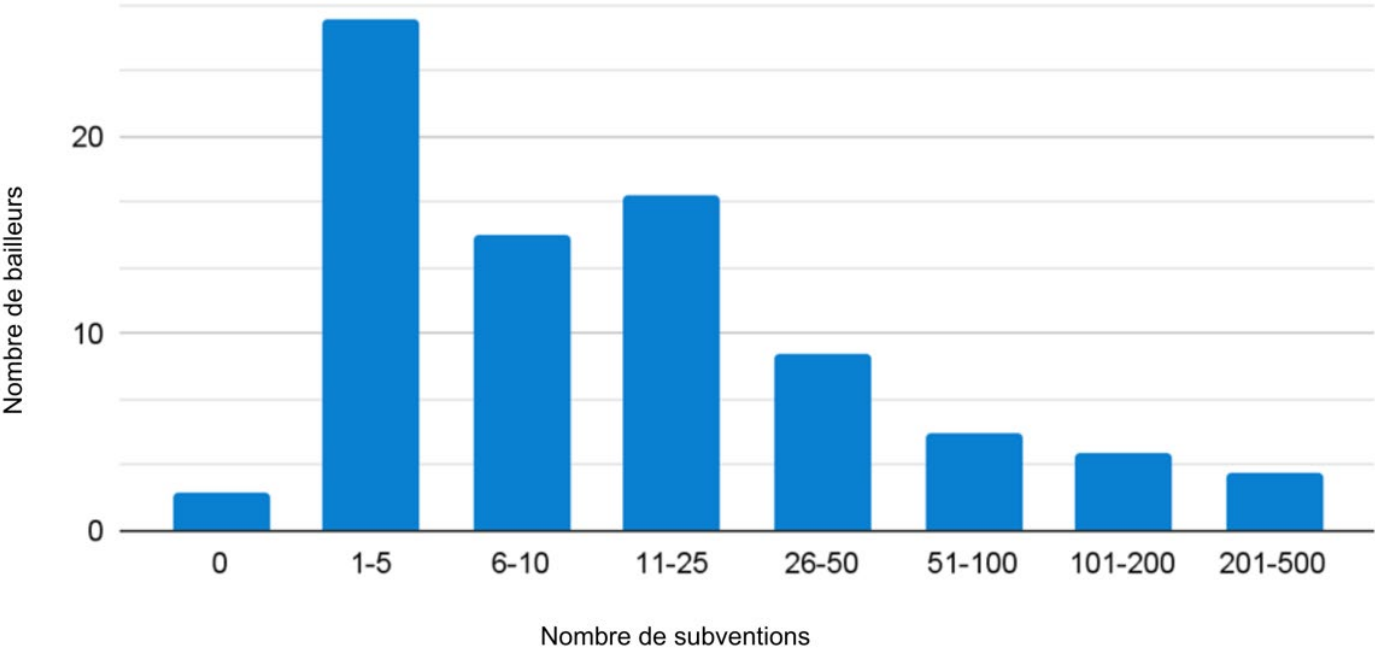
Graphique 1. Montant moyen des subventions individuelles accordées par les bailleurs de fonds – 2023



- Champs de données correspondants :**
- Montant de la subvention
 - ID de subvention
 - Nom du bailleur

Remarques sur le nombre de bailleurs de fonds : EFC a reçu 68 soumissions de données, y compris certaines issues de collectifs regroupant plusieurs bailleurs de fonds dans une même soumission. Ces bailleurs de fonds sont comptés individuellement dans le nombre total de bailleurs, mais considérés comme une seule soumission de données. Par conséquent, il y avait 80 bailleurs de fonds pour 68 soumissions de données.

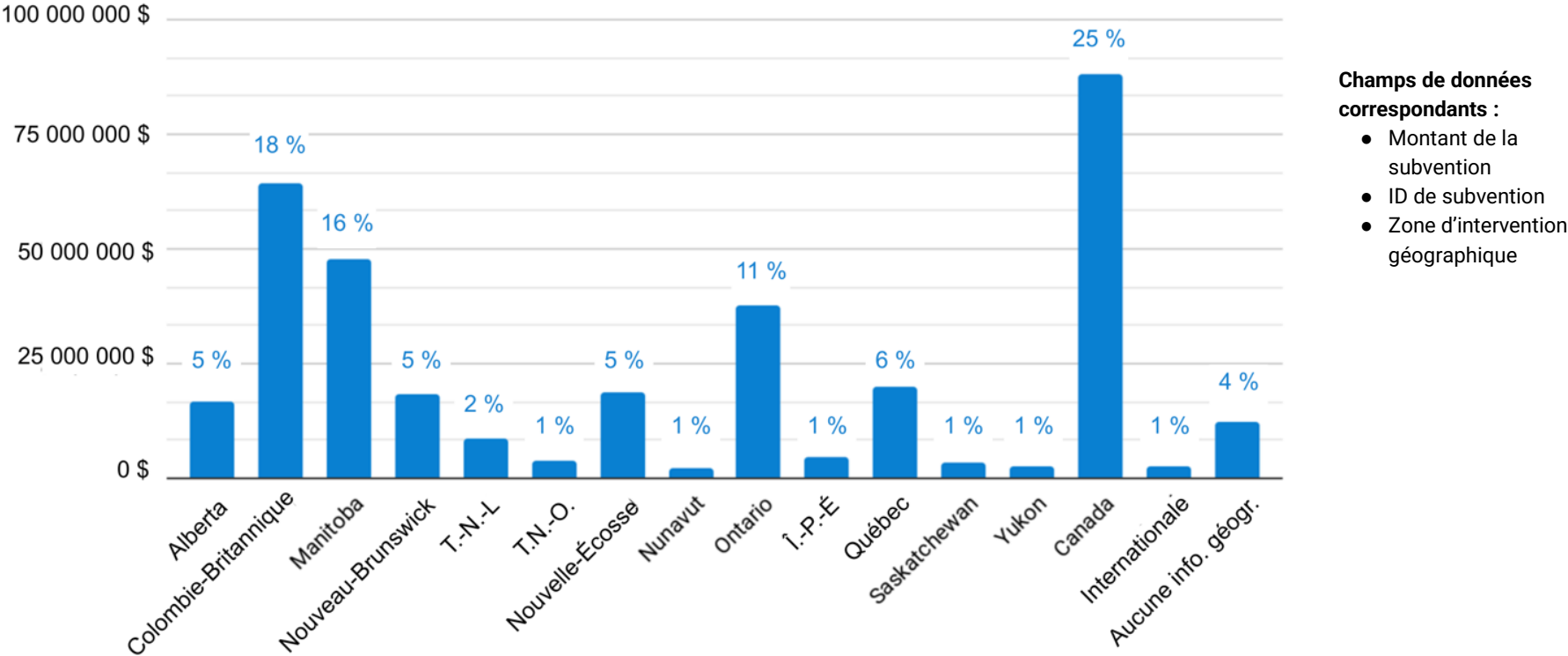
Graphique 2. Nombre de subventions accordées par bailleur de fonds – 2023



- Champs de données correspondants :**
- ID de subvention
 - Nom du bailleur

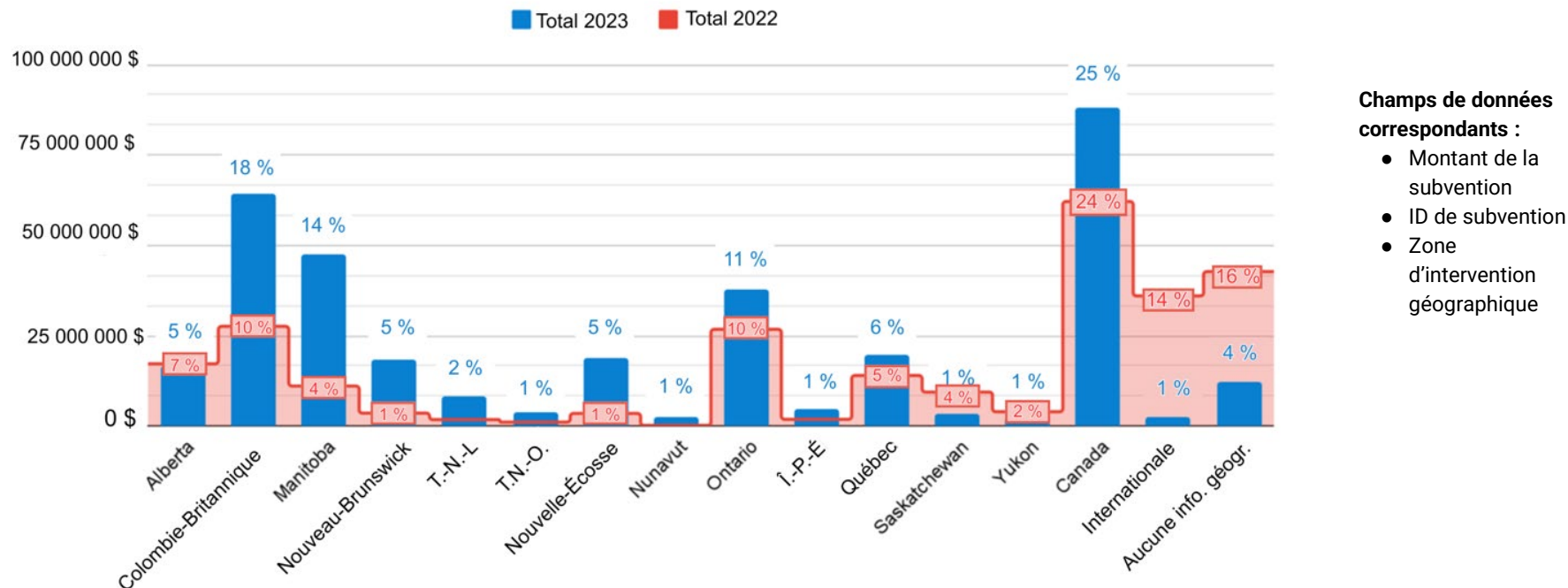
Remarques sur le nombre de bailleurs de fonds : EFC a reçu 68 soumissions de données, y compris certaines issues de collectifs regroupant plusieurs bailleurs de fonds dans une même soumission. Ces bailleurs de fonds sont comptés individuellement dans le nombre total de bailleurs, mais considérés comme une seule soumission de données. Par conséquent, il y avait 80 bailleurs de fonds pour 68 soumissions de données.

Graphique 3. Montant total des subventions selon la zone géographique d'intervention – 2023



Chevauchements des lieux d'intervention : Dans la base de données, les subventions peuvent être classées selon leur zone géographique d'intervention. La base de données compte les options Internationale, Canada ainsi que les provinces et territoires canadiens. Il arrive qu'une subvention comporte plusieurs zones géographiques d'intervention, ce qui se reflète dans la valeur totale de la subvention pour chaque zone. Par exemple, si l'Alberta et le Canada sont les deux zones d'intervention définies pour une subvention, la valeur totale de celle-ci sera reflétée dans les deux zones.

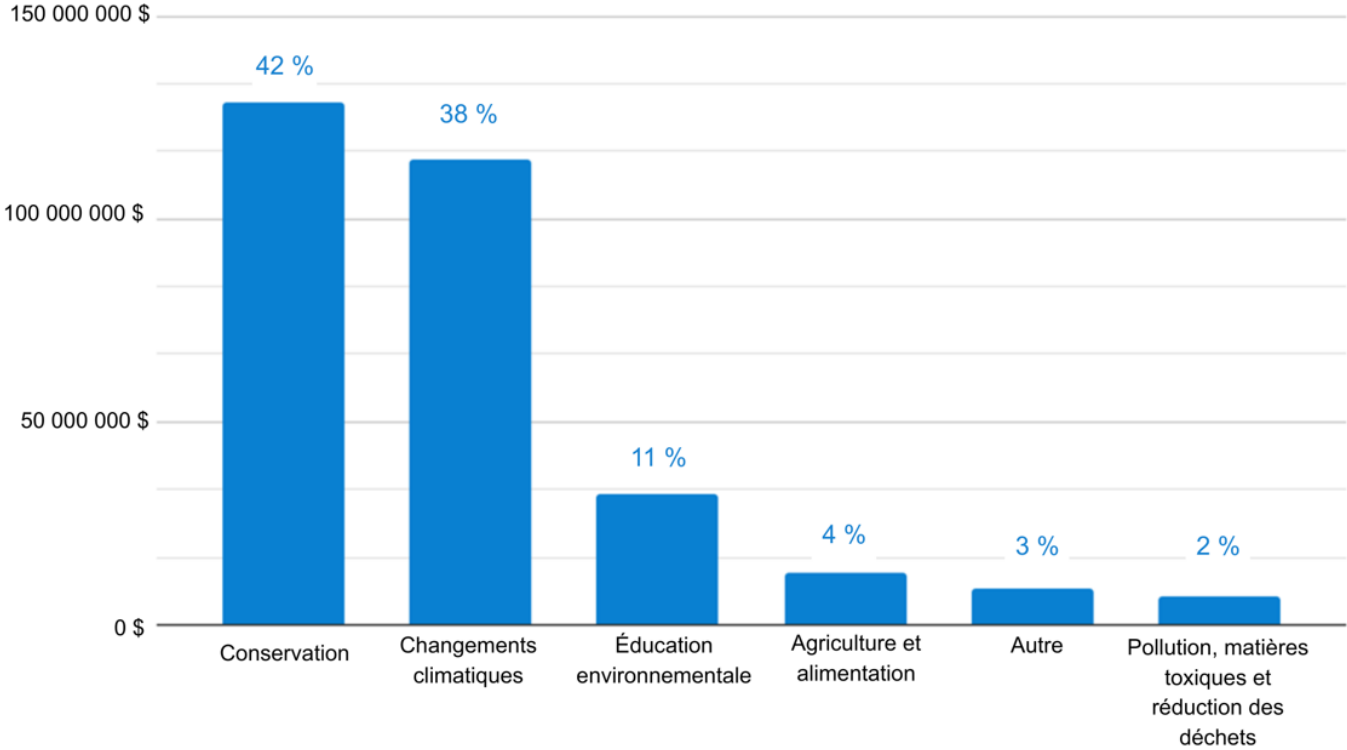
Graphique 4. Montant total des subventions par zone géographique d'intervention – 2022 et 2023



Chevauchements des lieux d'intervention : Dans la base de données, les subventions peuvent être classées selon leur zone géographique d'intervention. La base de données compte les options Internationale, Canada ainsi que les provinces et territoires canadiens. Il arrive qu'une subvention comporte plusieurs zones géographiques d'intervention, ce qui se reflète dans la valeur totale de la subvention pour chaque zone. Par exemple, si l'Alberta et le Canada sont les deux zones d'intervention définies pour une subvention, la valeur totale de celle-ci sera reflétée dans les deux zones.

En 2022, les données montraient que les subventions de portée Internationale se chiffraient à plus de 33 M\$. Ce montant est principalement attribuable aux contributions d'une seule fondation à des initiatives de conservation de l'Arctique menées au Canada et à l'international. Ces subventions ont été classées dans les catégories Canada et Internationale. Aucune subvention similaire n'a été déclarée à EFC en 2023.

Graphique 5. Montant total des subventions par catégorie
environnementale – 2023



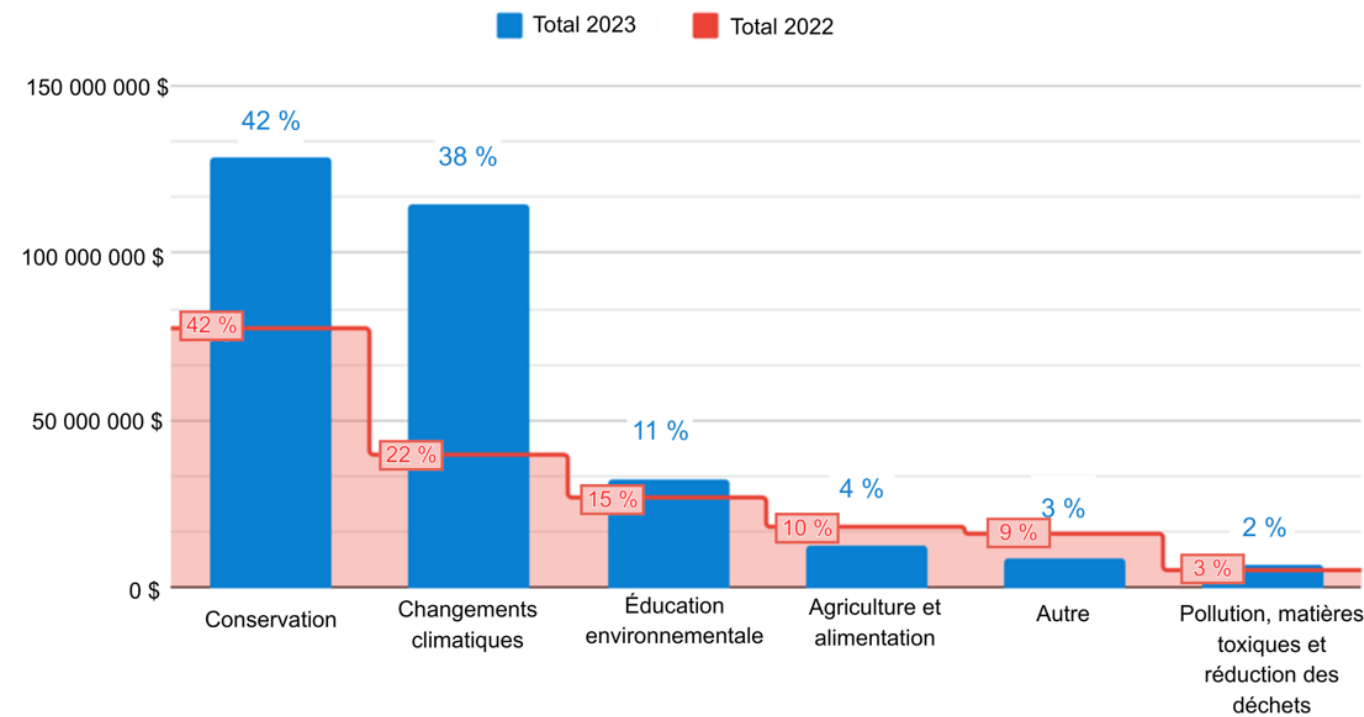
Champs de données correspondants :

- Nom du bailleur
- ID de subvention
- Montant de la subvention
- Nom du bénéficiaire
- Titre de la subvention
- Description de la subvention
- Domaine d'intervention environnemental

Chevauchements des catégories environnementales : Les catégories environnementales sont pour la plupart distinctes, mais quelques chevauchements existent entre elles. Cette situation s'explique par le fait que certaines subventions visent à atteindre des résultats dans plus d'un domaine d'intervention. Le montant total des subventions est reflété dans chaque catégorie.

Les subventions dans la catégorie Autre sont celles qui n'entrent pas dans les six catégories environnementales. Ces subventions ont un champ d'action environnemental très large, ou encore leurs titres et leurs descriptions n'étaient pas suffisamment détaillés pour qu'elles soient catégorisées dans notre analyse.

Graphique 6. Montant total des subventions par catégorie environnementale – 2022 et 2023



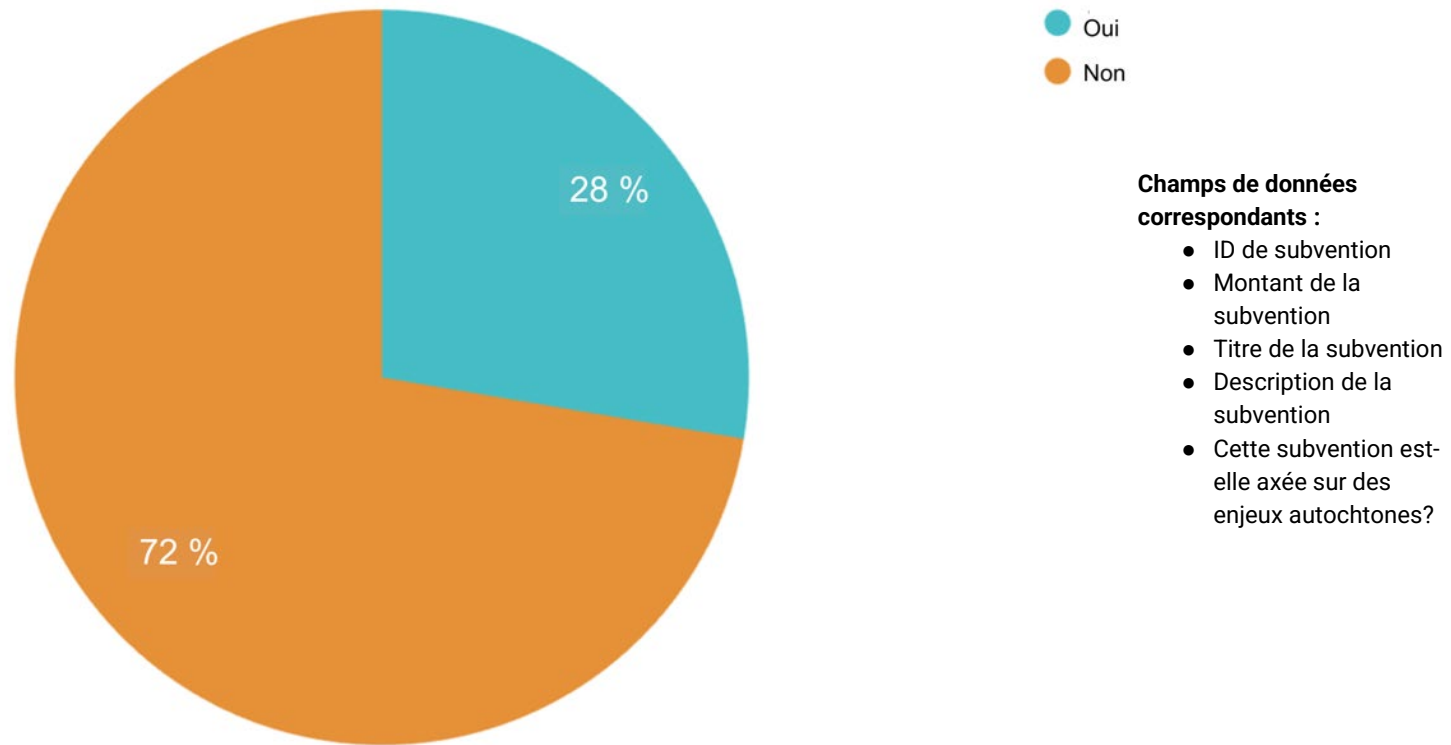
Champs de données correspondants :

- Nom du bailleur
- ID de subvention
- Montant de la subvention
- Nom du bénéficiaire
- Titre de la subvention
- Description de la subvention
- Domaine d'intervention environnemental

Chevauchements des catégories environnementales : Les catégories environnementales sont pour la plupart distinctes, mais quelques chevauchements existent entre elles. Cette situation s’explique par le fait que certaines subventions visent à atteindre des résultats dans plus d’un domaine d’intervention. Le montant total des subventions est reflété dans chaque catégorie.

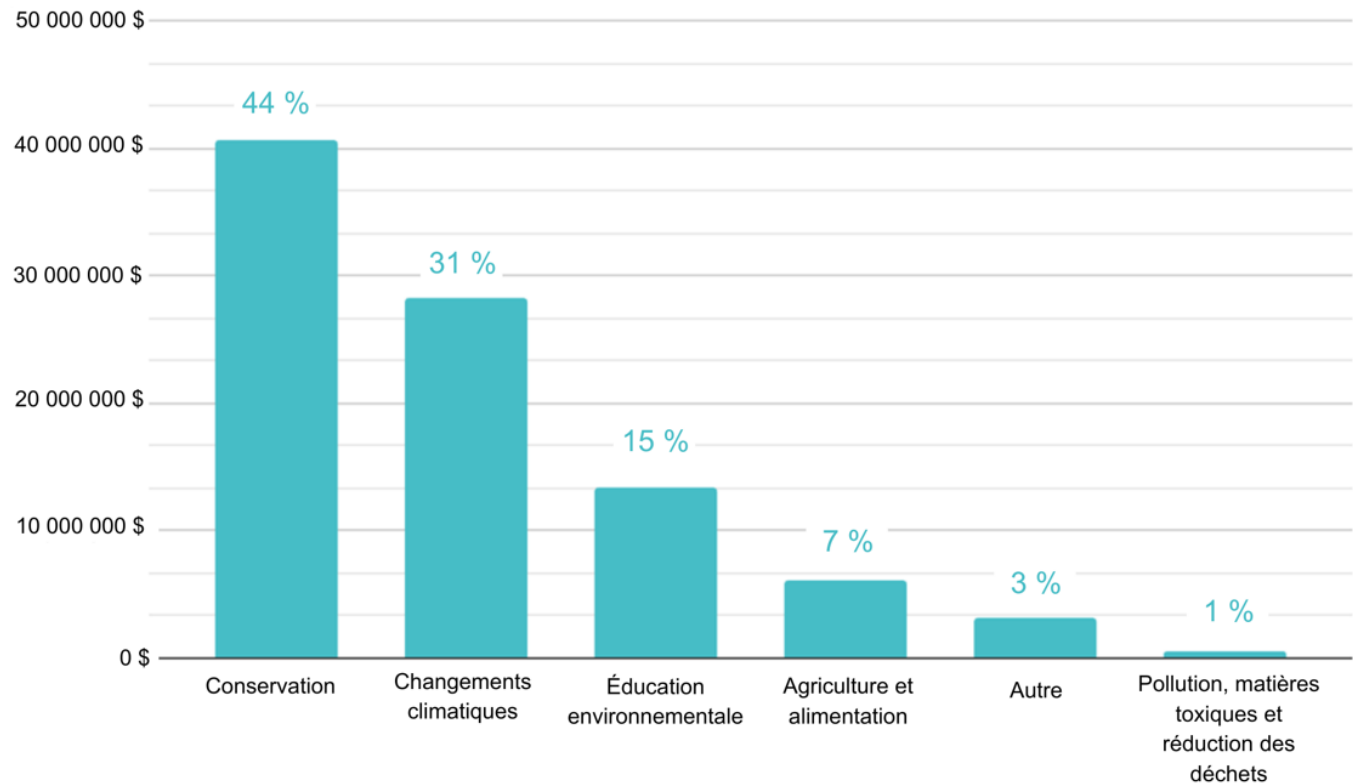
Les subventions dans la catégorie Autre sont celles qui n’entrent pas dans les six catégories environnementales. Ces subventions ont un champ d’action environnemental très large, ou encore leurs titres et leurs descriptions n’étaient pas suffisamment détaillés pour qu’elles soient catégorisées dans notre analyse.

Graphique 7. Pourcentage des subventions axées sur des enjeux autochtones – 2023



Pourcentage de subventions axées sur les enjeux autochtones : 28 % des subventions, toutes catégories comprises, étaient axées sur des enjeux autochtones. Dans l’ensemble, il y a un peu plus de 90 M\$ de subventions axées sur des enjeux autochtones, ce qui représente 31 % de la valeur totale des subventions déclarées.

Graphique 8. Répartition des catégories pour les subventions axées sur des enjeux autochtones – 2023

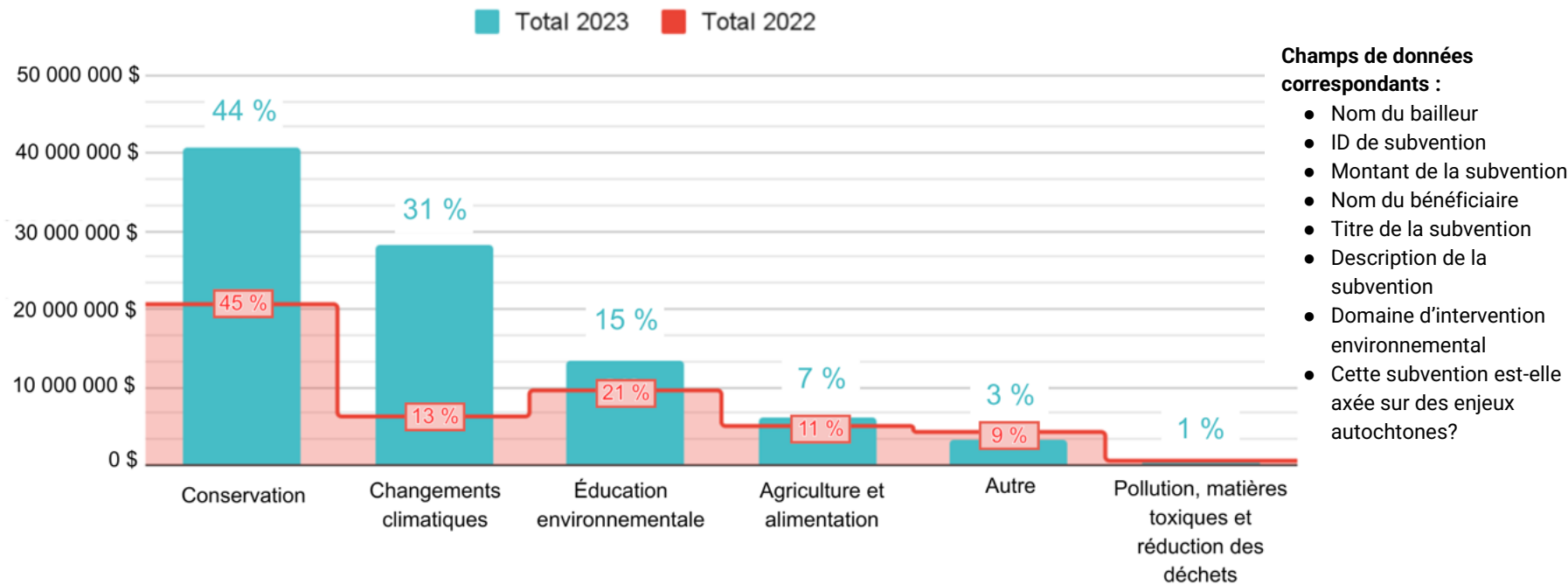


- Champs de données correspondants :**
- Nom du bailleur
 - ID de subvention
 - Montant de la subvention
 - Nom du bénéficiaire
 - Titre de la subvention
 - Description de la subvention
 - Domaine d'intervention environnemental
 - Cette subvention est-elle axée sur des enjeux autochtones?

Répartition des subventions axées sur les enjeux autochtones : Cette répartition présente la valeur des subventions, par catégorie environnementale, selon une perspective axée sur les enjeux autochtones. Par exemple, pour toutes les subventions accordées en 2023 qui tenaient compte d'enjeux autochtones, 44 % d'entre elles étaient destinées à la conservation.

Autre : Cette catégorie est pour les subventions axées uniquement sur des enjeux autochtones et qui ne chevauchent pas d'autres catégories environnementales.

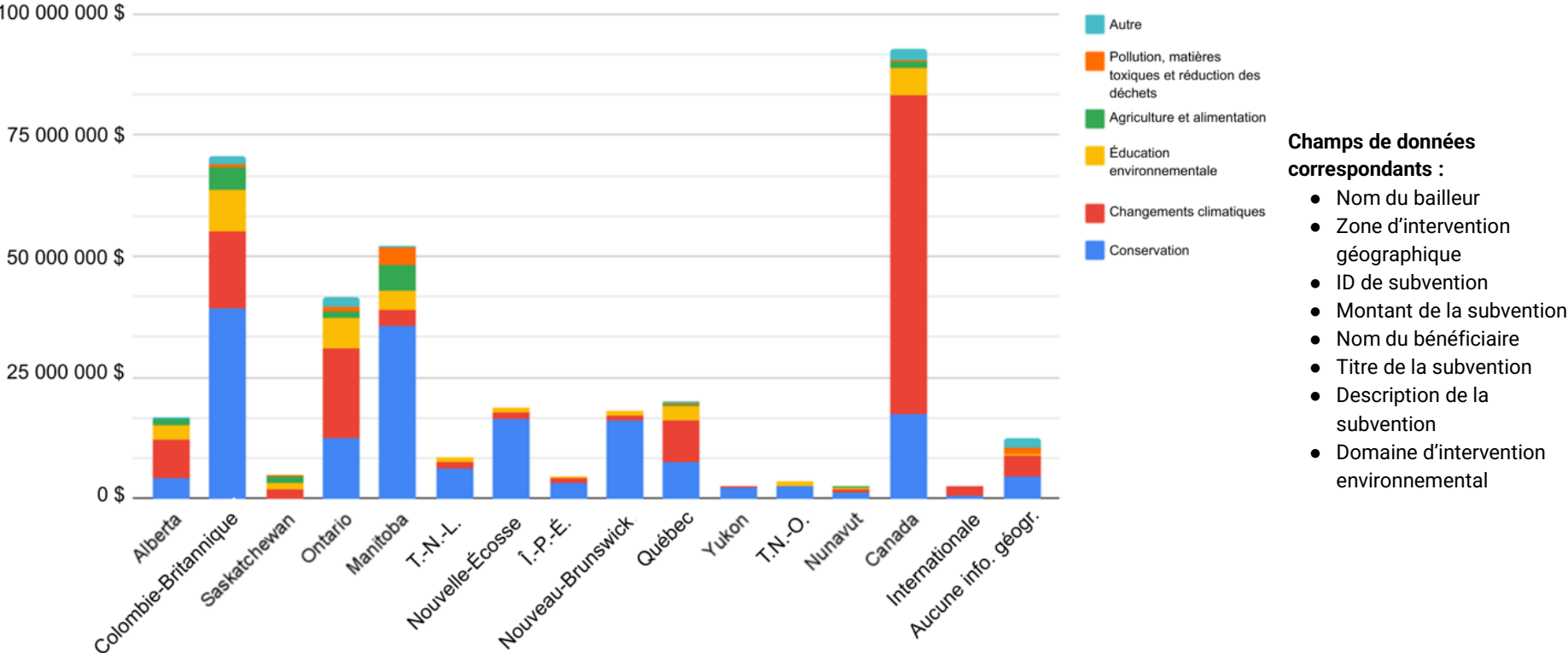
Graphique 9. Répartition des catégories pour les subventions axées sur des enjeux autochtones – 2022 et 2023



Répartition des subventions axées sur les enjeux autochtones : Cette répartition présente la valeur des subventions, par catégorie environnementale, selon une perspective axée sur les enjeux autochtones. Par exemple, pour toutes les subventions accordées en 2023 qui tenaient compte d'enjeux autochtones, 44 % d'entre elles étaient destinées à la conservation.

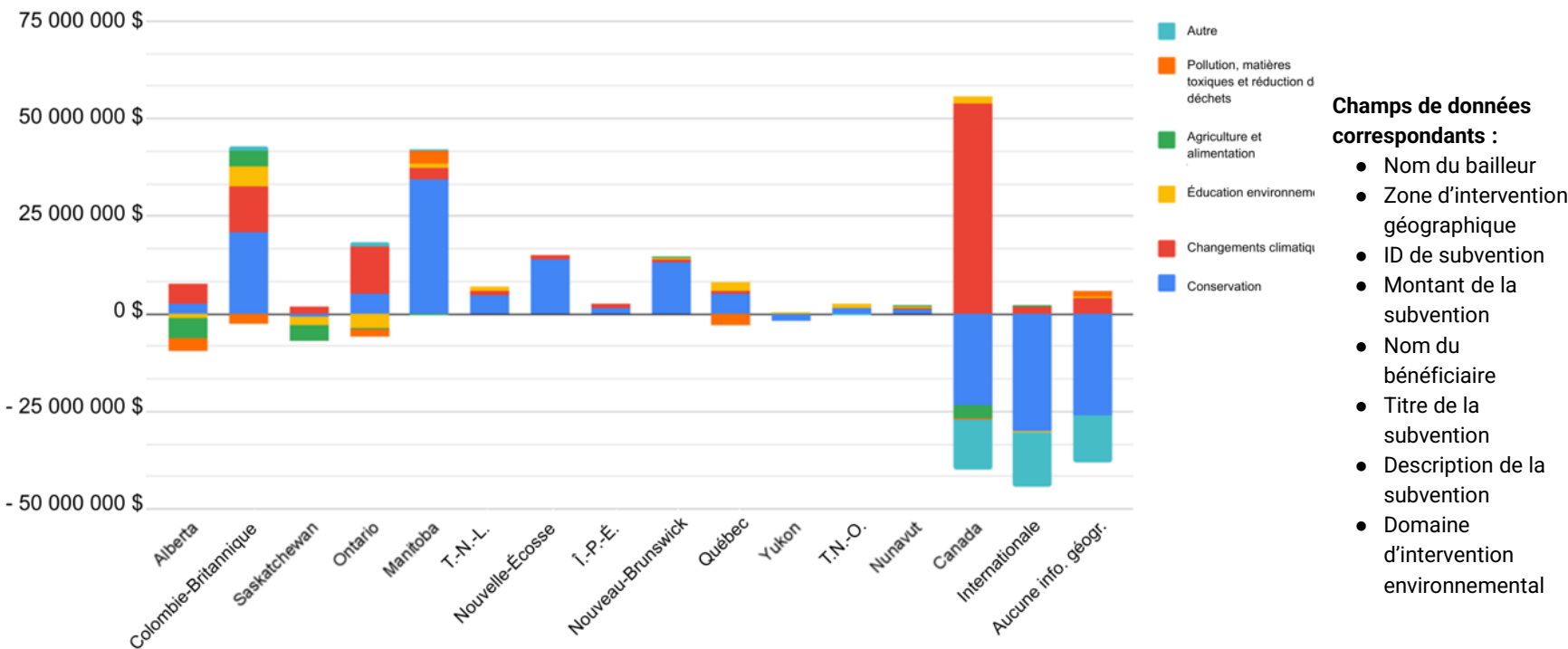
Autre : Cette catégorie est pour les subventions axées uniquement sur des enjeux autochtones et qui ne chevauchent pas d'autres catégories environnementales.

Graphique 10. Montant total des subventions par zone géographique et catégorie environnementale – 2023



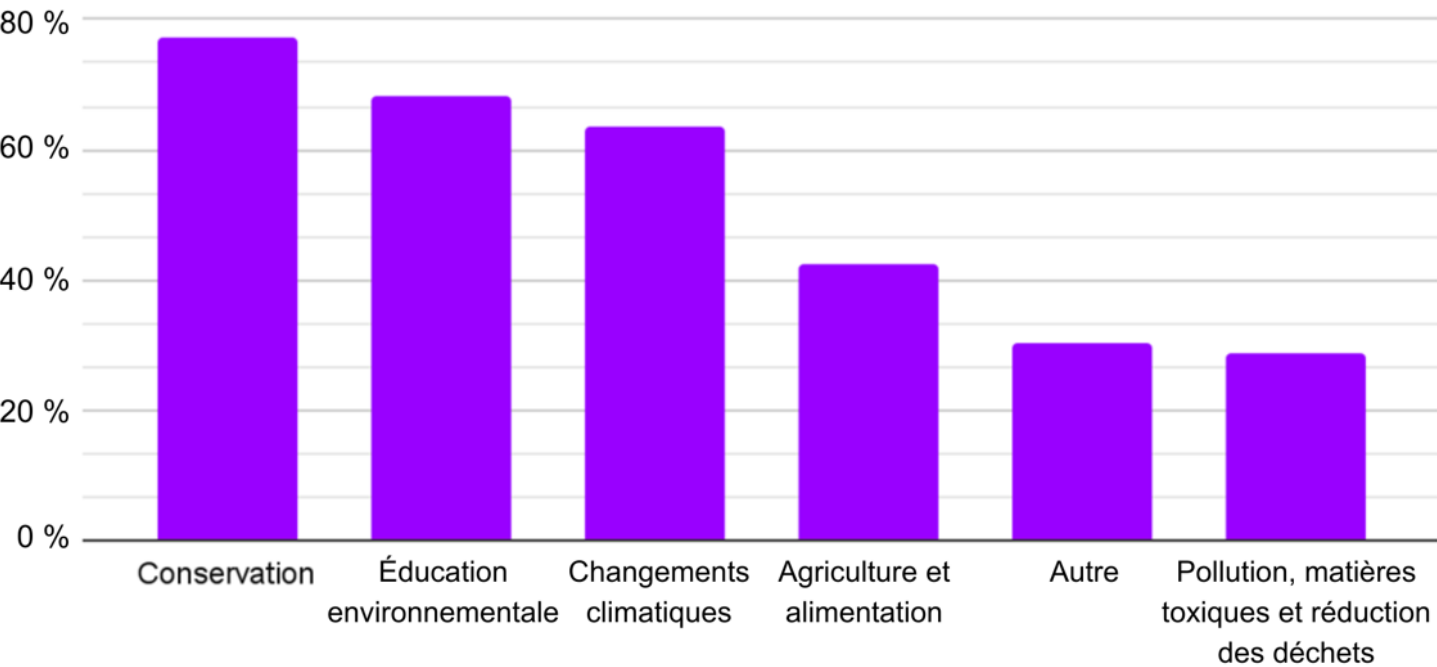
Chevauchements des lieux d'intervention : Dans la base de données, les subventions peuvent être classées selon leur zone géographique d'intervention. La base de données compte les options Internationale, Canada ainsi que les provinces et territoires canadiens comme zones d'intervention possibles. Il arrive qu'une subvention comporte plusieurs zones géographiques d'intervention, ce qui se reflète dans la valeur totale de la subvention pour chaque zone géographique. Par exemple, si l'Alberta et le Canada sont les deux zones d'intervention définies pour une subvention, la valeur totale de celle-ci sera reflétée dans les deux zones.

Graphique 11 : Variation dans le montant total des subventions de 2022 à 2023 par zone géographique et catégorie environnementale



Remarques sur les changements de 2022 à 2023 : Le graphique montre l'évolution des catégories environnementales par lieu géographique. Par exemple, pour la Colombie-Britannique, il y a eu une augmentation des fonds soumis pour chaque catégorie en 2023, sauf pour Pollution, matières toxiques et réduction des déchets. De plus, en 2022, les données pour la catégorie Internationale étaient principalement attribuables aux contributions d'une seule fondation à des initiatives de conservation de l'Arctique menées au Canada et à l'international. Aucune subvention similaire n'a été déclarée à EFC en 2023, et la valeur négative de la catégorie Conservation pour les subventions des zones Internationale et Canada reflète ce changement.

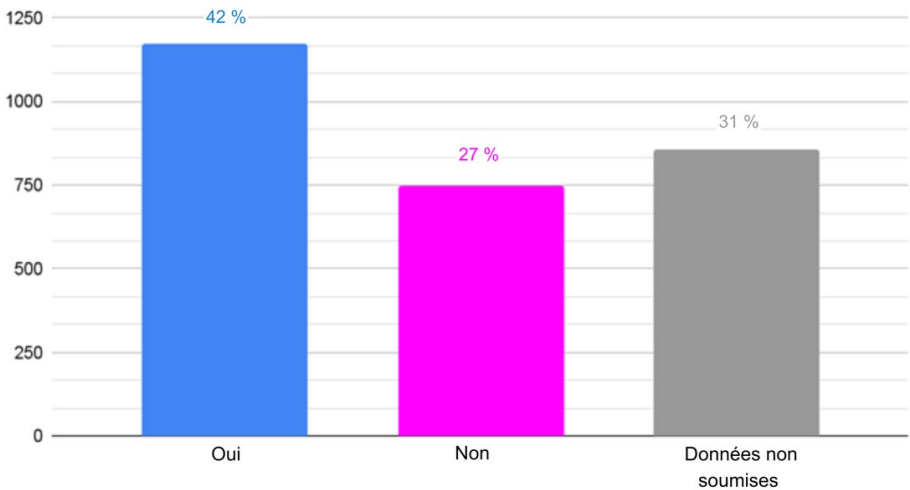
Graphique 12. Pourcentage de bailleurs de fonds qui financent chaque catégorie environnementale – 2023



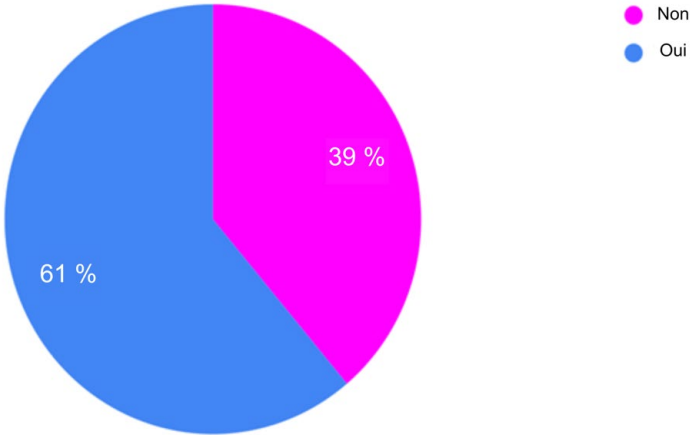
- Champs de données correspondants :
- Nom du bailleur
 - ID de subvention
 - Nom du bénéficiaire
 - Titre de la subvention
 - Description de la subvention
 - Domaine d'intervention environnemental

Remarques sur le nombre de bailleurs de fonds : EFC a reçu 68 soumissions de données, y compris certaines issues de collectifs regroupant plusieurs bailleurs de fonds dans une même soumission. Ces bailleurs de fonds sont comptés individuellement dans le nombre total de bailleurs, mais considérés comme une seule soumission de données. Par conséquent, il y avait 80 bailleurs de fonds pour 68 soumissions de données.

Graphique 13. Nombre de subventions environnementales exigeant des rapports des bénéficiaires – 2023



Graphique 14. Pourcentage de subventions environnementales exigeant des rapports des bénéficiaires – 2023

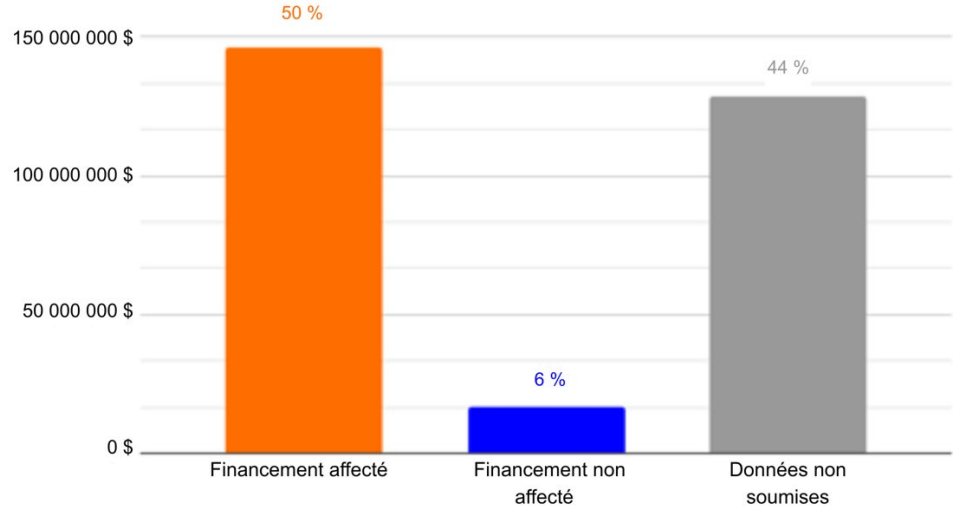


La plupart des subventions exigent la production de rapports

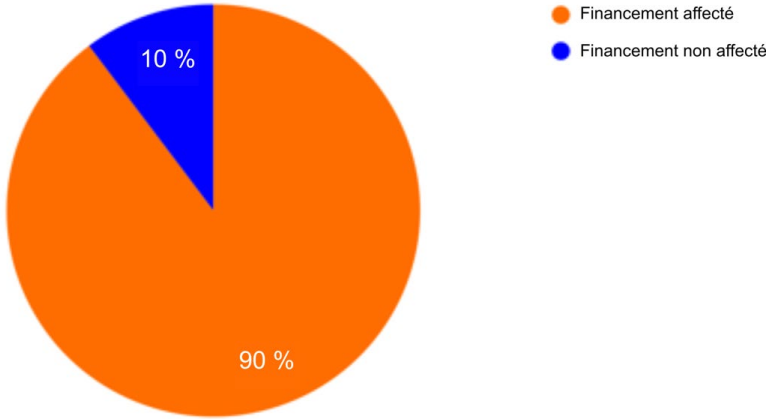
Parmi les subventions fournissant des données sur les exigences de production de rapports, 61 % de celles-ci exigeaient des rapports, et 39 % n’en exigeaient pas.

- Champs de données correspondants :**
- ID de subvention
 - Production de rapports exigée

Graphique 15. Montant total des subventions environnementales affectées et non affectées – 2023



Graphique 16. Pourcentage des subventions environnementales affectées et non affectées – 2023



La grande majorité du financement est affecté : Parmi les subventions dont les données indiquaient si le financement était affecté ou non affecté, 90 % des montants accordés concernaient un financement affecté à des programmes, tandis que 10 % du financement était non affecté.

- Champs de données correspondants :**
- Nom du bailleur
 - ID de subvention
 - Montant de la subvention
 - Financement non affecté ou affecté

Annexe A : Membres ayant soumis des jeux de données pour 2023

Merci à tous les bailleurs de fonds qui ont soumis leurs données. L'analyse contient des données provenant des bailleurs de fonds suivants :

444S Foundation	Fondation Écho	Oceankind
Alberta Ecotrust Foundation	Fondation familiale Trottier	Okanagan Basin Water Board
Arc'teryx	Fondation McConnell	Peter Gilgan Foundation
Audain Foundation	Fondation TD des amis de l'environnement	Philanthropie canadienne pour l'environnement
Calgary Foundation	Fonds Climat du Grand Montréal	Power to Give Foundation
Catherine Donnelly Foundation	Fonds d'action climatique d'Ottawa	RBC Fondation
Charles Stewart Mott Foundation	Fundy Community Foundation	Real Estate Foundation of BC
Chisholm Thomson Family Foundation	Glasswaters Foundation	Ronald S. Roadburg Foundation
Claudine and Stephen Bronfman Family Foundation	Gordon and Betty Moore Foundation	Schad Foundation
Commission de coopération environnementale	Gosling Foundation	Sitka Foundation
Consecon Foundation	Greenbelt Foundation	Small Change Fund/Great Lakes Funders
Dickhout Family Foundation	Hilary and Galen Weston Foundation	The Atmospheric Fund
Dragonfly Ventures	Houssian Foundation	Thistledown
Edmonton Community Foundation	Ivey Foundation	Toronto Foundation
Fondation Aster	Laidlaw Foundation	The Trebek Initiative
Fondation Béati	Lawson Foundation	Vancouver Foundation
Fondation canadienne Donner	MakeWay	W.C. Kitchen Family Foundation
Fondation Chamandy	Manitoba Habitat Conservancy	Waltons Trust
Fondation Chawkers	McLean Foundation	Weston Family Foundation
Fondation Definity Assurance	Metcalf Foundation	Wilburforce Foundation
Fondation de Gaspé Beaubien	Metro Vancouver Zero Emissions Innovation Centre	Winnipeg Foundation
Fondation de la famille T.R. Meighen	Mitsubishi Corporation Foundation for the Americas	Woodcock Foundation
Fondation du Grand Montréal	Niagara Community Foundation	

Annexe B : Champs de collecte des données de 2023 – obligatoires

* Nouveaux champs ajoutés pour les données de 2023

Champ	Définition
Nom du bailleur	Nom du bailleur de fonds
Numéro d'entreprise ou numéro d'organisme de bienfaisance du bailleur	Les bailleurs de fonds ont soit un numéro d'entreprise ou un numéro d'organisme de bienfaisance. Les numéros d'organisme de bienfaisance se terminent par RR001. Un numéro d'entreprise est un numéro à neuf chiffres sans lettres.
Localisation du bailleur de fonds	Siège social (ville, code postal)
ID de subvention	Numéro d'identification de la subvention, s'il y a lieu
Montant de la subvention	Montant total en dollars accordé pour la subvention. Si la subvention est une subvention pluriannuelle, veuillez indiquer le montant total de la subvention pour toutes les années.
Devise de la subvention	Devise de la subvention accordée (p. ex., CAD, USD)
S'agit-il d'une subvention annuelle ou pluriannuelle?	Indiquez si les fonds alloués pour cette subvention seront versés sur une période d'un an ou sur plusieurs années.

Annexe B : Champs de collecte des données de 2023 – obligatoires

* Nouveaux champs ajoutés pour les données de 2023

Champ	Définition
Proposez-vous cette subvention au nom d'un partenaire ou d'un autre bailleur de fonds ayant fourni le capital (fonds réoctroyés), ou la subvention provient-elle de votre capital interne (fonds autofinancés)?*	Ce champ vise à éviter que des fonds soient comptés en double dans le cadre de cette recherche, advenant que le bailleur de fonds d'origine du capital de la subvention déclare également ces fonds.
Si cette subvention est réoctroyée, quel est le nom de l'organisation qui a fourni le financement ?*	Nom de l'organisation source des fonds réoctroyés
Nom du bénéficiaire	Nom du bénéficiaire de la subvention
Numéro d'enregistrement du bénéficiaire	Les bénéficiaires auront un numéro d'enregistrement quelconque. Il peut s'agir d'un numéro d'entreprise, d'un numéro d'organisme de bienfaisance, etc. Les numéros d'organisme de bienfaisance se terminent par RR0001. Un numéro d'entreprise est un numéro à neuf chiffres sans lettres.
Titre de la subvention	Titre de la subvention environnementale octroyée
Description de la subvention	Court paragraphe décrivant la subvention accordée.
Zone d'intervention géographique	Nous nous intéressons aux données sur les subventions pour le secteur canadien. Indiquez chaque province et/ou territoire visé par la subvention. S'il s'agit d'une subvention de portée nationale, indiquez simplement le Canada.

Annexe B : Champs de collecte des données de 2023 – facultatifs

* Nouveaux champs ajoutés pour les données de 2023

Champ	Définition
Date de début de la subvention	Date de début indiquée dans l'entente de subvention (jj/mm/aaaa)
Date de fin de la subvention	Date de fin indiquée dans l'entente de subvention (jj/mm/aaaa)
Domaine d'intervention environnemental*	Indiquez le principal domaine d'intervention environnemental de la subvention parmi les catégories de base : Conservation, Changements climatiques, Éducation environnementale, Agriculture et alimentation, Pollution, matières toxiques et réduction des déchets ou Autre. Si la subvention compte plusieurs domaines d'intervention, veuillez essayer de choisir le domaine principal.
Cette subvention est-elle axée sur des enjeux autochtones?*	Cette subvention est-elle accordée à une communauté autochtone, à un organisme dirigé par des Autochtones ou pour soutenir les peuples autochtones?
Emplacement du bénéficiaire	Ville et code postal du siège social
Exigez-vous des rapports de ce bénéficiaire?*	Par exemple, un rapport final, un rapport intermédiaire, un rapport d'évaluation, etc.
Cette subvention est-elle affectée à un projet/programme en particulier ou s'agit-il d'un soutien général/financement non affecté?*	Le financement de programme désigne une subvention affectée à un projet ou à un programme précis. Le financement non affecté désigne une subvention qui peut être utilisée par le bénéficiaire à toute fin qu'il juge utile.

Annexe C : Termes de recherche de 2023 liés aux catégories environnementales

Mots-clés de base créés en 2022	Ajoutés pour 2023	Retirés pour 2023
EFC a utilisé les mots-clés créés en 2022 comme point de départ pour l’analyse de 2023. À l’aide du jeu de données de 2023, les mots-clés et les catégories environnementales ont été affinés pour inclure les termes ci-dessous.	Les termes ajoutés en 2023 sont indiqués en bleu.	Les termes retirés en 2023 sont indiqués en rouge.
Conservation		
Termes de recherche inclus	Termes de recherche exclus	
Land Conserv* (pour inclure <i>conserve, conservation, conserving</i>) Natur* (pour inclure <i>natural, nature</i>) Protect* (pour inclure <i>protection, protecting</i>) Steward* (pour inclure <i>stewarding, stewardship</i>) Habitat Restor* (pour inclure <i>restore, restoration, restoring</i>) Biodiversity Wildlife Tree Species Ecosystem	Education School Learning Food Agriculture Health Pollution Water quality Farm	

Annexe C : Termes de recherche de 2023 liés aux catégories environnementales

Changements climatiques	
Termes de recherche inclus	Termes de recherche exclus
Climate Energy, wind, solar, geothermal, hydropower, tidal Building Policy Carbon Greenhouse gas, GHGs Emissions Electric Oil (avec une espace avant et après) Coal Net-zero	Conserv* Protect* Steward* Restor* Education School Learning Health Water quality

Annexe C : Termes de recherche de 2023 liés aux catégories environnementales

Éducation environnementale (nouveau nom de la catégorie appelée Éducation à la nature en 2022)	
Termes de recherche inclus	Termes de recherche exclus
Workshop Webinar Education School Learning Students Outdoor Teach Children Camp (avec espace avant et après) Camps	Aucun terme exclu. Les termes relatifs à l'Éducation environnementale ont été exclus des autres catégories.

Annexe C : Termes de recherche de 2023 liés aux catégories environnementales

Agriculture et alimentation	
Termes de recherche inclus	Termes de recherche exclus
Nutrient Agricultural Food Agriculture Harvest Farm Farmer Farming Fruit	Fisher Climate Education School Learning Health

Annexe C : Termes de recherche de 2023 liés aux catégories environnementales

La catégorie Pollution, matières toxiques et réduction des déchets était divisée en deux catégories dans l'analyse des données de 2022 (Pollution et matières toxiques étant la première et Réduction des déchets la deuxième). Pour l'analyse des données de 2023, nous avons fusionné les deux catégories en raison du nombre élevé de chevauchements entre le type de travail financé et les descriptions des subventions environnementales dans chaque catégorie.

Pollution, matières toxiques et réduction des déchets	
Termes de recherche inclus	Termes de recherche exclus
Landfill Divert Diversion Health Water quality Pollution Plastics Toxins Repair Reuse Circular economy Plastic Recycling Garbage Reusable Upcycle	Education School Learning Climate



À propos de Philanthropie canadienne pour l'environnement

Philanthropie canadienne pour l'environnement (EFC) est un réseau national de fondations philanthropiques et d'autres bailleurs de fonds qui travaillent individuellement et collectivement à promouvoir un environnement sain et un avenir durable pour le Canada. Nous jouons un rôle de catalyseur auprès des bailleurs de fonds pour répondre aux crises environnementales grâce à des solutions audacieuses et novatrices. Les membres d'EFC collaborent avec des organisations non gouvernementales, des groupes communautaires et d'autres organismes de bienfaisance pour soutenir la conception et la mise en œuvre de programmes qui visent à renforcer la santé et la résilience de nos communautés, tout en protégeant la nature et les services écosystémiques essentiels.

www.environmentfunders.ca

DARO

À propos de DARO

DARO aide les leaders à systématiser et à mettre en œuvre leurs stratégies en matière d'apprentissage, de données et de technologies. L'équipe se distingue par son pragmatisme sans compromis et sa capacité à livrer des résultats concrets et porteurs d'impact. Passionnée par la conception et le développement de systèmes novateurs au service du bien commun, DARO aide les organisations du secteur social à adopter les données ouvertes pour renforcer leur impact individuel et collectif. Ses champs d'expertise incluent la transformation numérique, la stratégie et la gouvernance des données, les données ouvertes et le partage de données, l'architecture de l'information et des données ainsi que les services d'évaluation et de mesure.

www.wearedaro.com